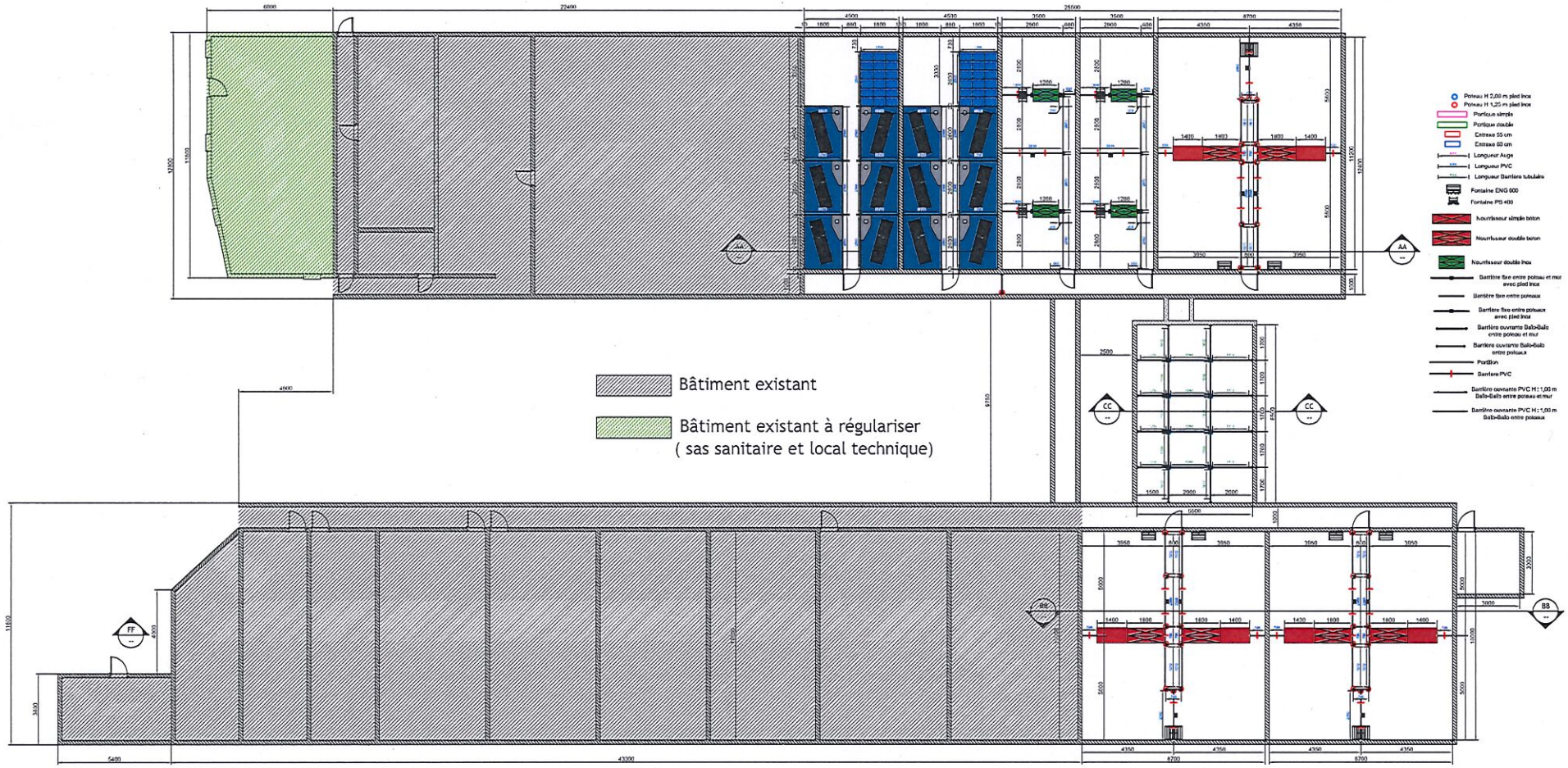

Ces plans sont exclusivement destinés à l'obtention des autorisations administratives. Les côtes sont indicatives. Ces plans ne sont pas des plans d'exécutions. L'entreprise est tenue de les vérifier sur place et de soumettre au maître d'oeuvre les plans d'exécutions si nécessité. L'entrepreneur est tenu de contrôler toutes les côtes sur place sous son entière responsabilité et de signaler les différences éventuelles au maître d'oeuvre en temps voulu

CPPR Coopérative des Producteurs de Porcs de La Réunion	C.P.P.R n°4 Avenue Michel Debré ZI Les Sables 97427 L'Etang Salé	**Maitre d'ouvrage:** M Malet Jean Bernard Projet :Extension d'un élevage de 38 truies à 45	**N° de plan:** PC2 VUE EN PLAN	**Date :** 15 / 03 / 2019
		Adresse: 9 rue des Oliviers les Jacques 97480 Saint Joseph	**Échelle:** 1/200	**REVISION**
			Cadastre : CE 1363	**Superficie :** 4HA 41A 90CA